

CE du 24 Janvier 2013

*parce qu'un jour, vous serez concernés...*

En préambule, la Représentante Syndicale CFE-CFG/UNSA a donné lecture d'une déclaration préalable visant à souligner la qualité du dialogue social retrouvée depuis la fin de l'année 2012 et à saluer l'arrivée de **Thierry Windoltz** en charge des relations sociales au sein de la NAC.

Cette déclaration a également attiré l'attention de **Jean Paul Cottet** sur le fait qu'à quasi fin janvier aucun **objectif 2013 pour la NAC** n'ait été présenté alors que dans le même temps :

- il est rappelé à chacun (salariés comme managers) de mettre en œuvre les **EI semestriels**, afin de fixer les objectifs du S1,

- certains managers annoncent urbi et orbi via de long mail à destination de toutes leurs équipes de grandes réorganisations à venir, afin de se mettre en conformité avec **Nova+**, dont la Direction n'a eu de cesse en 2012 de répéter que l'organisation de la NAC y était totalement étrangère,

- les **doubles rattachements** ou **double management** se multiplient à l'image de ce qui se passe sur les sujets **OUI** (Orange User Interface), **SPBD** (Service Partnership Bus Dev)

Les élus CFE/CGC UNSA ont appelé une nouvelle fois à la mise en place d'un véritable **sursaut de croissance autour de nos activités Digitales et de Contenus** mettant en perspective leurs apports pour la protection de nos marges, sinon nous risquons durablement de devoir continuer la bataille sur le seul prix de l'accès, terrain de jeu destructeur de valeur.

## Restauration

Les élus CFE-CFG/UNSA se sont étonnés de devoir constater, à posteriori, qu'une **augmentation de 5%** a été appliquée sur le restaurant du site des Oliviers, sans qu'aucune information pré-

alable n'ait été donnée aux salariés de la NAC comme à leurs représentants alors que **la gestion de l'activité « Restauration » est de la responsabilité des CE.**

De ce fait, les élus du CE Contenus ont voté **à l'unanimité** 2 résolutions afin de revendiquer la gestion de l'activité restauration à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, et d'autre part que leur soit communiqué par la Direction toutes les informations utiles à cet effet, à commencer par le rapport annuel de gestion détaillé au seul mais complet périmètre du CE Contenus, comportant **les indicateurs quantitatifs et qualitatifs** de cette activité comme le prévoit l'accord de gestion délégué du 13 Janvier 2005.

## Information trimestrielle la situation de l'emploi T3 2012

La Direction présente l'état des effectifs de l'Etablissement au 30 septembre 2012. Globalement, les effectifs sont stables à hauteur de 365 salariés (dont 342 en CDI). Toutefois, des disparités par métier sont à constater. En effet, l'effectif des équipes informatiques a baissé de 19 %, alors que celui de la gestion et du support a progressé de 12 %.

Les élus CFE/CGC UNSA ont mis l'accent sur un moindre **respect de la parité aux niveaux hiérarchiques supérieurs**. Ils s'interrogent, en outre, sur les modalités de recrutement pour les postes vacants.

La Direction note que le recrutement interne est toujours privilégié. Toutefois, la DRH peut être amenée à effectuer un recrutement externe, si la compétence recherchée n'a pas été identifiée en interne.

## Recours à la sous-traitance au sein de Next.com

L'effectif des sous-traitants est en baisse de 50 %, ce qui a un impact significatif sur le coût des prestations externes.

Les Elus se sont félicités des efforts accomplis en matière de sous-traitance notamment sur les contrats de très longue durée.

**Stéphanie Hospital** s'est par ailleurs engagée à partager dans le cadre de la Commission Economique les tableaux de reporting des différents projets ayant fait appel massivement à ce recours à la sous-traitance, et notamment le projet TV CHECK à pres de **2M€ de cash out** !

## Organisation SPBD et équipe Partenariat Stratégique du Technocentre.

Pour la deuxième session consécutive la délégation CFDT, à l'origine de la question, étant absente le point est reporté au prochain CE.

## Dévolution des biens de l'ex-CE Innovation

Suite à la présentation du rapport de l'expert-comptable, **de transfert des actifs de l'ex CE FT Innovation** vers les **CE ITRSI et Contenus**, la part des fonds propres dévolue au CE Contenus sur les biens de l'ex CE est de l'ordre de **82 254.27 €**

L'intégralité de cette somme sera redistribuée aux Salariés dans le cadre du Budget ASC (Activités Sociales et Culturelles).

## Vie du CE

Suite à la démission de la présidente de la commission ASC du CE Contenus, le Bureau du CE en assurera l'intérim jusqu'à la désignation d'un successeur.

**Prochain CE Contenus ordinaire : 21 Février 2013**

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/contenus/>

Vos correspondants CFE-CGC/UNSA :